Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Mouleur-noyauteur, veuillez visiter :
capmouleurnoyauteur.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MOULEUR NOYAUTEUR : CUIVRE ET BRONZE

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

nt : 3 pour l'unité EG1 complète ; aucun coefficient autonome pour l'EMC Durée :

Le candidat présente sa liste de six documents et utilise les documents du dossier nécessaires au thème tiré au sort. Aucun autre document ou matériel n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE CRITIQUE DE DOCUMENTS (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ÉVOLUTIONS ET DYNAMIQUES DES TERRITOIRES (3 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ (8 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION ORALE : LYCÉE PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DE LA FONDERIE, FRANCE

Cette évaluation est la partie histoire-géographie-enseignement moral et civique de l'unité EG1 du CAP. Elle ne constitue pas une épreuve écrite autonome d'EMC. Le candidat présente sa liste de six documents, tire au sort un thème et dispose de cinq minutes de préparation avant l'échange oral avec l'examinateur. La durée totale de l'évaluation orale est de quinze minutes.

Le candidat s'appuie sur les documents pertinents pour construire une réponse organisée, expliciter les informations utiles, confronter les points de vue et justifier son jugement. Le barème ci-dessous est présenté sur vingt points : douze points pour l'histoire-géographie et huit points pour l'EMC. L'EMC ne possède pas de coefficient distinct.

PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE CRITIQUE DE DOCUMENTS (9 points)

Libertés, droits et construction des principes républicains

À partir des documents DT 1 et DT 3, présentez le contexte de production des textes, confrontez leurs apports et montrez ce qu'ils permettent de comprendre de la construction des libertés en France. Vous pouvez vous appuyer sur le document DT 5 pour éclairer l'évolution des droits politiques.

1.1 (2 points) Situez dans le temps et présentez la nature des documents DT 1 et DT 3. Indiquez le contexte dans lequel chacun a été adopté.

1.2 (3 points) Confrontez les documents DT 1 et DT 3 : quelles libertés ou garanties reconnaissent-ils ? Relevez un point commun et une différence dans leur objet ou leur portée.

1.3 (4 points) Montrez l'intérêt historique de ces textes, puis indiquez une limite de ce qu'ils permettent d'affirmer sur l'application effective des droits. Appuyez votre réponse sur les documents et sur un repère historique pertinent.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ÉVOLUTIONS ET DYNAMIQUES DES TERRITOIRES (3 points)

Urbanisation mondiale et transformations des territoires

À partir du tableau du document DT 2, décrivez l'évolution de la population urbaine mondiale et expliquez une conséquence possible de cette évolution pour l'aménagement des territoires.

2.1 (1 point) Relevez les valeurs indiquées pour 1950 et 2020, puis décrivez l'évolution prévue entre 2020 et 2050.

2.2 (2 points) Expliquez une conséquence possible de cette croissance urbaine sur les besoins d'aménagement. Donnez un exemple précis et justifiez-le à partir des données du document.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ (8 points)

Réagir à une situation de discrimination dans la vie d'un établissement

Dans un atelier de lycée professionnel, une élève souhaite se présenter comme déléguée de classe. Un camarade affirme qu'une fille ne devrait pas représenter une classe de métiers de la fonderie et propose de l'écarter du vote. En vous appuyant sur les documents DT 4 et DT 6, analysez la situation et proposez une réponse civique argumentée.

3.1 (2 points) Identifiez le principe ou la valeur de la République mis en cause. Expliquez en quoi la situation décrite pose un problème au regard de l'égalité et de la citoyenneté.

3.2 (3 points) Proposez deux actions adaptées qu'un élève ou un membre de l'équipe éducative pourrait engager. Précisez à qui s'adresser et comment favoriser une réponse respectueuse des personnes concernées.

3.3 (3 points) Construisez un jugement argumenté sur le droit de chaque élève à participer à la vie démocratique de la classe. Appuyez votre réponse sur les documents et distinguez les faits, les principes juridiques et votre opinion personnelle.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, 26 AOÛT 1789

Extraits des articles 10 et 11 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. » « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789.

DT 2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE MONDIALE

Valeurs arrondies en milliards d'habitants. La valeur de 2050 est une projection. Source : Nations unies, World Urbanization Prospects 2022, estimations et projections de la population urbaine mondiale, données arrondies.

Population urbaine mondiale

Année	Population urbaine mondiale
1950	0,8
2020	4,4
2050	6,7

Estimations et projection, en milliards d'habitants

DT 3 : LOI CONCERNANT LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT, 9 DÉCEMBRE 1905

Extraits des articles 1 et 2 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...] » ; « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

Source : loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, publiée au Journal officiel de la République française.

DT 4 : CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958, ARTICLE 1

Extrait : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Source : Constitution du 4 octobre 1958, article 1.

DT 5 : RECONNAISSANCE DU DROIT DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ DES FEMMES, 21 AVRIL 1944

L'article 17 de l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération dispose que les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

Source : ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, article 17.

DT 6 : DÉFINITION JURIDIQUE DE LA DISCRIMINATION

L'article 225-1 du Code pénal définit comme discrimination une distinction opérée entre les personnes notamment en raison de leur sexe ou de leur origine. Cette définition permet d'interroger une mise à l'écart fondée sur le fait qu'une candidate à la fonction de déléguée est une fille.

Source : Code pénal, article 225-1, version en vigueur à la session 2026.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Support de prise de notes pour la préparation orale — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Support facultatif à utiliser pendant les cinq minutes de préparation. Il n'est pas à remettre avec une copie. Notez les éléments utiles au thème tiré au sort et appuyez-vous sur les documents pertinents.

Repères pour organiser la prise de parole

Éléments à préparer	Notes du candidat
Thème tiré au sort	.....
Document(s) mobilisé(s) et information(s) utile(s)	.....
Repère(s) ou notion(s) du programme	.....
Argumentation et conclusion	.....

Support de préparation orale, non remis

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.